

L'ellipse modale en français : le cas de *devoir* et *pouvoir**

Joan Busquets & Pascal Denis**

*Le but de cet article est d'entamer une recherche sur le statut de quelques constructions elliptiques modales en français. En particulier, celles associées aux verbes *devoir* et *pouvoir*. Nous tenterons de démontrer que ces constructions partagent un ensemble non trivial de propriétés qui sont étroitement liées à l'ellipse en anglais (VPE), et non avec certains processus anaphoriques comme l'anaphore de complément nul (NCA). En outre, nous examinerons cette hypothèse évaluant les possibilités des constructions elliptiques modales et certaines distinctions sémantiques telles que l'interprétation épistémique VS déontique ou l'ambiguïté de *dicto* vs de *re*. L'analyse de l'ellipse modale dans la perspective d'une théorie de la structure du discours fera l'objet de nos futurs travaux.*

*The aim of this paper is to begin investigating the status of some modal elliptical constructions in French. In particular, those associated with *devoir* and *pouvoir*. It will be argued that these constructions share a set of non trivial properties closely related to English verb-phrase ellipsis (VPE), and not with anaphoric processes like null complement anaphora (NCA). We will furthermore test this assumption BY evaluating the possibilities of modal elliptical constructions and semantic distinctions between epistemic vs deontic or de *dicto* vs de *re* interpretations. It is left for future research to place the approach in the perspective of a theory of discourse structure.*

* Nous tenons à remercier A. Le Draoulec, F. Lambert et H. Portine pour leurs suggestions et commentaires.

** Université Bordeaux-3, University of Texas at Austin.

1. Introduction

Une caractéristique importante des langues naturelles est que la relation allant de la forme au contenu est rarement univoque (ou, plus précisément, injective). Ainsi, à une même signification correspond généralement une classe plus ou moins large de structures syntaxiques, équivalentes en termes vériconditionnels. Nous nous intéresserons ici à un cas particulier de cette relation non-univoque entre forme et contenu ; à savoir : le cas de l'*ellipse*, c'est-à-dire, le cas où différentes structures sémantiquement équivalentes sont construites à partir des mêmes items lexicaux et ne diffèrent qu'en termes de « longueur ».

Parmi les différents phénomènes elliptiques répertoriés par les linguistes, c'est l'ellipse verbale (ou *VPE* pour *Verb Phrase Ellipsis*), illustrée en anglais par la paire minimale (1)-(2), qui a sans nul doute suscité la littérature la plus abondante (*inter alia*, Hankamer et Sag, 1976 ; Napoli, 1985 ; Lobeck, 1995 ; Johnson, 1997) :

- 1) *Jerry isn't going/ hasn't gone/ (didn't/ won't/ couldn't) go to the party, but Kramer is going/ has/ (did/will/could) go to the party.*
- 2) *Jerry isn't going/ hasn't gone/ (didn't/ won't/ couldn't) go to the party, but Kramer is/ has/ (did/will/could) Ø.*

˘Jerry ne vient pas/n'est pas venu/ne viendra pas/ne peut pas venir à la soirée, bien que Kramer, lui, vienne/soit venu/vienne/puisse venir à la soirée'

Dans les exemples ci-dessus, les phrases présentées en (2) sont des variantes tronquées des phrases (1) ; elles diffèrent de ces dernières en ce qu'elles font l'économie du syntagme verbal (SV) *go to the party* (c.-à-d., en termes sémantiques, de la *propriété* [[venir à la soirée]]) dans la seconde proposition¹.

¹ Les autres phénomènes généralement repris sous l'étiquette d'ellipse sont le *Gapping* (i), le *Pseudo-Gapping* (ii) et le *Sluicing* (iii) :

- (i) *Jerry bought a Saab and Joe a Porsche.*
˘Jerry a acheté une Saab et Joe une Porsche'
- (ii) *Joe hasn't bought a Saab, but he has a Porsche.*
˘Jerry n'a pas acheté une Saab, mais il a acheté une Porsche '
- (iii) *Harry is supposed to meet Sally, but he doesn't know when.*
˘Harry est censé rencontrer Sally, mais il ne sait pas quand'.

Ces constructions diffèrent en termes du matériel qui est visé par l'ellipse. En (i), l'ellipse vise le verbe fini et non le SV tout entier, laissant comme « résidus » le SN sujet et le SN complément. L'ellipse présentée en (ii) est encore plus minimale, puisqu'elle ne porte ici que sur le participe passé. Enfin, en (iii), c'est la proposition entière qui a été élidée ; ce qui explique la présence du pronom interrogatif *when* en fin de phrase. Notons qu'en français, seuls le *Gapping* et le

Définir l'ellipse comme une relation entre deux phrases vériditionnellement équivalentes qui diffèrent en termes de longueur, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, reste très approximatif. Cette définition ne dit rien, notamment pour (2), des principes généraux qui gouvernent l'éllision du SV. Dans de nombreux travaux issus de la grammaire générative (voir, par exemple, Sag 1976 ; Hankamer et Sag 1976 ; et nombre de travaux ultérieurs tels que Fox 2000 ; Heim et Kratzer 2000), on considère que la VPE est sujette à la condition suivante : le SV de la proposition « cible » (c.-à-d. le site elliptique) et le SV de la proposition « source » (c.-à-d. la proposition antécédente) sont *identiques modulo* un renommage des variables liées en termes de représentations LF (pour *Logical Form*). Cette condition est illustrée ci-dessous pour la phrase *Jerry didn't go to the party, although Kramer did* :

- 3) Jerry PAST not λx [_{VP} x go to the party] although Kramer PAST λy [_{VP} ~~y go to the party~~]

Ce qui est présupposé par une telle condition, c'est que les deux propositions sont identiques au niveau de LF et ne diffèrent qu'en termes de leur réalisation phonologique/phonétique ; ou encore que le second SV ne disparaît que lors du « mappage » de la S-structure vers PF (pour *Phonological Form*). Vue sous cet angle, l'ellipse verbale correspond donc à un cas extrême de dégradation phonétique. Notons que cette analyse *dérivative* de l'ellipse verbale est loin de faire l'unanimité. Ainsi, on notera en particulier que d'autres travaux (par exemple, Klein 1987 ; Asher 1993 ; Hardt 1992) proposent un traitement purement *sémantique* de l'ellipse verbale, qui diffère de l'approche dérivative sur deux points importants : (i) le site elliptique contient, non pas une représentation syntaxique, mais une forme pronominale (ou *pro-forme*) nulle, et (ii) la condition d'identité est définie en termes de la théorie des modèles et se traduit par un mécanisme de récupération de la propriété présente dans la proposition source.

Comme nous l'avons noté, le phénomène de l'ellipse verbale a fait l'objet de nombreuses études pour l'anglais. Malheureusement, ce phénomène a été largement ignoré pour d'autres langues telles que le français. A priori, une excellente raison pour justifier cette « négligence » consisterait à dire que le français n'autorise pas ce type particulier de constructions elliptiques, alors qu'il en permet d'autres comme le Gapping et le Sluicing. Ce point de vue est notamment défendu par Lobeck (1995) et semble conforté par une série de faits inhérents au français. D'une part, on a

Sluicing sont admis (voir cependant la section 3.2 pour de potentiels exemples de *Pseudo-Gapping* en français).

depuis longtemps observé (par exemple, Emonds, 1978) que les compléments verbaux des auxiliaires *avoir* et *être* ne peuvent être vides phonétiquement² :

- 4) a. **Jerry n'a pas mangé les pralines, mais George a.*
b. **Jerry n'est pas venu à la soirée, mais Kramer (l')est.*

D'autre part, le français ne dispose pas d'un auxiliaire tel que le « dummy » *do* anglais qui, comme on l'a vu en (1), autorise également la disparition de son SV complément³. Enfin, notons qu'en anglais des éléments additionnels tels que le marqueur infinitif *to* et la négation *not* au subjonctif (voir, pour ce dernier cas, Postdam, 1997) régissent également la présence d'un SV vide. Une fois de plus, il en va différemment des éléments qui leur correspondent en français ; c'est ce que montrent les contrastes suivants :

- 5) a. *Hobbes doesn't have to do the washing up, but Calvin has to.*
b. **Hobbes n'avait pas à faire la vaisselle, mais Calvin avait à.*
- 6) a. *Jerry wishes that George come to the party, but he prefers that Newman not.*
b. **Jerry aimerait que George vienne à la soirée, mais il préférerait que Newman (ne) pas.*

En dépit des restrictions relevées ci-dessus, il existe bien un cas de figure où le français exhibe une construction incomplète apparemment similaire à la VPE anglaise. Il s'agit du cas mettant en scène les « auxiliaires » modaux (d'où la dénomination proposée d'« ellipse modale ») :

- 7) a. *Kramer n'a pas pu venir à la soirée, bien que Jerry, lui, ait pu.*
b. *Georges n'a pas répondu aussi vite qu'il aurait dû.*

Le phénomène illustré en (7) n'a pas, à notre connaissance, fait l'objet d'une étude systématique pour le français (voir cependant Zribi-Hertz, 1986).

² Miller (1997) montre cependant qu'en ancien et moyen français, les verbes auxiliaires *avoir*, *estre* et *faire* constituent une classe syntaxique et sémantique différente de celle des verbes ordinaires, qui fonctionnaient à la manière des auxiliaires de l'anglais moderne, tels que *do*. De ce fait, ce type de verbes rendaient possibles la VPE et le Pseudogapping.

³ Les exemples de VPE qui mettent en jeu l'auxiliaire *do*, comme en (1) plus haut, peuvent être analysés comme instances de l'opération connue sous le nom de 'do-support' que l'on trouve également en anglais dans la formation des tournures négatives et interrogatives. Ainsi, l'insertion de ce *do* sous le nœud Infl peut être vue comme opération dite de « dernier recours » (angl. *last resort*) ; elle permet de « sauver » une dérivation qui, autrement, était vouée à l'échec puisqu'elle contenait des traits concernant la flexion non vérifiés (en violation directe de la *Stray Affix Filter*).

Notre objectif dans cet article sera donc avant tout de considérer de plus près la distribution de ces constructions. La question principale qui guidera notre investigation sera de déterminer dans quelle mesure des exemples tels que (7a) et (7b) peuvent être assimilés à un processus elliptique, en général (c.-à-d., s'il y a bel et bien destruction d'un matériel syntaxique/sémantique), et à la VPE de l'anglais en particulier. L'alternative est de considérer que le type de constructions en (7) relève d'un processus anaphorique « zéro ». Cette dernière approche n'est pas sans attrait puisque les constructions que l'on trouve en (7) semblent régulièrement alterner avec des formes où le SV manquant est remplacé « explicitement » par un pronom clitique (cf. les formes dérivées de *le pouvoir* et *le devoir*) ; on pourrait ainsi voir les premières constructions comme des formes condensées des secondes. Une seconde question que l'on abordera dans cet article est celle du manque de productivité inhérent à l'ellipse modale en français. Considérons l'exemple suivant :

8) **Jerry doit être malade et Kramer doit aussi.*

Comme nous le montrerons, la possibilité d'éliider un SV est fortement déterminée par le type de lecture (c.-à-d. déontique vs épistémique) instancié par le prédicat modal.

Notre article s'articulera de la manière suivante. En vue de caractériser davantage l'ellipse modale, nous explorerons d'abord, dans la section 2, les distinctions opérées par Hankamer & Sag (1976, 1984), dorénavant H&S, Chao (1988) et Gardent (1991) entre les deux types de processus anaphoriques : l'ellipse verbale d'une part, l'anaphore de complément nul d'autre part. Dans la section (3), nous nous pencherons alors, de manière plus spécifique, sur la distribution et les contraintes pesant sur l'ellipse modale. En particulier, nous montrerons, au vu de certains diagnostics, que ces constructions partagent beaucoup de caractéristiques avec la VPE de l'anglais. La section (4) sera, quant à elle, consacrée à la question de la productivité des modaux français selon leur interprétation déontique ou épistémique. Cette question nous amènera à discuter les interactions entre ellipse et quantification. Une dernière section nous permettra d'offrir quelques remarques finales pour conclure.

2. Deux classes d'anaphore

Jackendoff (1972) mentionne un processus anaphorique différent de celui de VPE, illustré ci-dessous :

9) *I asked Bill to leave but he refused* [e]
'J'ai demandé à Bill de venir, mais il a refusé'

H&S (1976, 1984) considèrent les exemples tels que (9) comme un cas d'*Anaphore de Complément Nul* (dorénavant NCA pour *Nul Complément Anaphora*). Un deuxième type d'anaphore sémantiquement lié à NCA est celui de la reprise d'un antécédent par la forme *do-it* (le-faire) :

- 10) *No one thought John would leave until he actually did it*
 'Personne n'a pensé que John partirait jusqu'à ce qu'il le fasse réellement'

Au regard des différents procédés anaphoriques existants, H&S ont établi une distinction entre deux classes d'anaphores. L'idée principale, sous-jacente à leur distinction, est le fait que, bien que toute anaphore soit susceptible d'être contrôlée syntaxiquement, seules quelques-unes le sont nécessairement. Il existe donc deux types de contrôle : syntaxique et pragmatique. Et le type de contrôle permet de déterminer s'il s'agit ou bien (premier cas) d'une anaphore dite *profonde* (*do-it* anaphora et NCA), ou bien (second cas) d'une anaphore dite de *surface* (VPE, Stripping et Gapping). Selon H&S, ces deux « classes naturelles » d'anaphores possèdent des propriétés interprétatives bien distinctes. L'anaphore de surface (par exemple, VPE), parce qu'elle est toujours tributaire de la présence d'un objet réalisé linguistiquement, est interprétée de manière substitutive en référence à une structure syntaxique. Par contraste, l'anaphore profonde (par exemple, NCA) qui, quant à elle, peut être contrôlée déictiquement, est interprétée en référence à une représentation mentale construite par l'interprétant durant le traitement du discours⁴.

La théorie proposée par Chao (1988) établit, elle aussi, une distinction binaire, entre deux classes d'anaphores. Il ne s'agit toutefois plus de distinguer les anaphores en termes interprétatifs, mais plutôt en termes de leurs réalisations syntaxiques. En particulier, Chao se demande si les différentes constructions exhibent ou non une tête syntaxique. Elle envisage de rendre compte des différences structurales, distributionnelles entre deux types d'anaphores de la manière suivante : (i) les ellipses avec une tête réalisée (H+), qui sont de nature strictement syntaxique⁵ telles que VPE, *do-it*

⁴ Dans la même lignée que Webber (1979), H&S présupposent que le participant construit un modèle du discours en deux parties : l'une correspond à la représentation propositionnelle du discours, et l'autre au modèle du monde évoqué dans le discours. On voit donc que l'anaphore est différente selon l'objet psychologique auquel l'on fait référence.

⁵ Il y a toujours un constituant syntaxique simple, pas de contraintes syntaxiques, et l'anaphore peut apparaître avant ou même inclure son antécédent. Les exemples ci-dessous illustrent cette distribution (cf. Chao, 1988 :79) :

- (i) Someone has to clean up the mess, and [I know [Sam won't]] VPE
 (ii) Someone has to clean up the mess and [I know [Sam will do it]] NCA
 (iii) As soon as John found out [___], everyone was able to admit [that the deal had fallen through].

anaphora, ou NCA, et (ii) les anaphores de nature pronominale, interprétées syntaxiquement comme des variables liées au contexte (H-) telles que Gapping ou Stripping⁶. On notera avec intérêt que la taxinomie de Chao, contrairement à celle de H&S, n'offre pas réellement de critères distinguant la VPE des procédés anaphoriques tels que NCA ou l'anaphore *do-it*.

Plus récemment, Gardent (1996) propose une autre classification basée sur les traits distributionnels des anaphores, sur les propriétés de l'antécédent (c.-à-d., la possibilité de faire référence à un antécédent linguistique [L], pragmatique [P], voire les deux), et enfin sur le rôle restrictif ou non de la syntaxe [\pm S] vis-à-vis de l'interprétation de l'anaphore.

Le tableau ci-dessous résume les trois approches discutées plus haut :

TYPE ANAPHORE	H & S	CHAO	GARDENT
<i>Do-it</i> anaphora	Profonde	H ⁺	[-S] / P
NCA	Profonde	H ⁺	[-S] / P
VPE	Surface	H ⁺	[+S] / L ou P
Gapping	Surface	H ⁻	[+S] / L
Stripping	Surface	H ⁻	[+S] / L

TABLEAU-1 : *Types d'anaphores*

La question qui se pose à présent est la suivante : qu'en est-il des procédés anaphoriques du français ? De manière générale, les différents auteurs se gardent de parler d'ellipse verbale pour le français et rangent l'ellipse modale sous l'étiquette de NCA. Ainsi Chao signale que NCA est un phénomène que l'on trouve également en français, mais qui correspond à une classe de verbes différents de ceux de l'anglais (cf. Chao, 1988 : 128). Ceci est illustré par les exemples suivants :

- 11) *John a essayé d'accorder le piano, mais il n'a pas réussi*

Dans (i) l'ellipse est un constituant syntaxique simple, le sv [*clean up the mess*], dans (ii), le pronom *it*, et dans (iii) l'ellipse précède, mais ne « c-commande » pas son antécédent.

⁶ Fortes restrictions syntaxiques (par exemple, le parallélisme strict entre l'anaphore et l'antécédent), et l'ellipse peut se caractériser comme une séquence de constituants discontinue, mais elle ne peut jamais précéder ou inclure l'antécédent. Ceci est illustré ci-dessous (cf. Chao, 1988) :

- (i) I lent my books to Fred, and [__ my lecture notes __as well] Stripping
 (ii) *Someone has to clean up the mess, and [I know [not Sam __]]
 (iii) John likes movies, and [Bill __concerts] Gapping

(i) illustre la chaîne de constituants sans aucune tête syntaxique réalisée phonétiquement. Dans (ii) on voit l'impossibilité pour l'ellipse de précéder son antécédent, et dans (iii) l'absence d'une tête prédicative, ce qui caractérise les ellipses H⁻.

John tried to tune the piano, but he didn't succeed

12) *Jean voulait que Marie accorde le piano, mais elle n'a pas voulu*

*John wanted Mary to tune the piano, but she didn't want

Edmonds (1978) et Zribi-Hertz (1986) signalent que les constructions telles que (11) et (12) ci-dessus sont possibles seulement avec des verbes semi-auxiliaires (*oser, vouloir, pouvoir, savoir, essayer, être en train de, avoir failli...*), comme les exemples ci-dessous l'illustrent⁷ :

13) *?Vous auriez pu prendre des vacances, et nous aurions pu aussi* (Edmonds)

14) *?Jean a dit que je pourrais manger ces chocolats, mais je ne dois pas* (Edmonds)

15) *Pierre n'a pas acheté un hélicoptère, mais il a (bien) failli* (Zribi-Hertz)

16) *Pierre n'a pas fini de taper sa thèse, mais il est en train* (Zribi-Hertz)

Abeillé (1991), quant à elle, observe que ce type de structures incomplètes est possible dans plusieurs contextes : la coordination (17), la conjonction de subordination (18), les constructions comparative (19) et relative (20) :

17) *Il a mangé tous les gâteaux mais il n'aurait pas dû*

18) *Il a mangé tous les gâteaux dès qu'il a pu*

19) *Il a mangé plus de gâteaux qu'il n'aurait dû*

20) *Il a mangé tous les gâteaux qu'il a pu*

De manière cruciale, Abeillé souligne que les verbes *pouvoir* et *devoir* sont, parmi l'ensemble de ces verbes, les seuls à pouvoir entrer dans des constructions relatives telles que (20). Nous reviendrons sur ce point dans la section suivante.

3. La distribution de l'ellipse modale

Notre objectif dans cette section est, d'une part, de considérer d'un peu plus près la distribution de l'ellipse modale en français et, d'autre part, de déterminer si ce phénomène est assimilable à la VPE anglaise ou, comme l'ont suggéré les auteurs précédents, ressortit plutôt à la NCA. Avant de nous atteler à ces deux tâches, il s'agit dans un premier temps d'établir avec plus de précision le statut des verbes modaux français.

⁷ Les jugements d'acceptabilité donnés pour les phrases suivantes ne coïncident pas toujours avec les nôtres ; ce sont ceux des auteurs cités.

3.1. Les « semi-auxiliaires » modaux

Comme nous l'avons montré dans l'introduction, l'élimination d'un complément SV est permise en anglais dès lors que ce constituant est construit avec, ou plus précisément est *gouverné* par, un élément apparaissant sous le noeud Infl (c.-à-d., un « auxiliaire », ce terme étant entendu dans une acception large). Une telle généralisation n'a aucun sens en français, puisque tous les verbes du français (y compris, les verbes principaux) remplissent cette position (c.-à-d., sont sujets au mouvement V-à-I), comme en témoigne par exemple la position des adverbess de SV (cf. Pollock 1989).

Une question qui se pose à présent est celle du statut grammatical à donner aux verbes modaux. Contrairement aux verbes modaux de l'anglais, les modaux français *devoir* et *pouvoir* ne constituent pas à proprement parler des verbes auxiliaires ; aussi, la grammaire traditionnelle parle-t-elle généralement de « semi-auxiliaires » ou « coverbes ». Une des caractéristiques importantes de ces « semi-auxiliaires », qui reflète par ailleurs bien l'ambivalence présente dans cette terminologie, est relative au placement du pronom COD :

- 21) a. *Jerry a résolu l'énigme.*
b. *Jerry peut/doit résoudre l'énigme.*
- 22) a. *Jerry l'a / *a la résolue.*
b. *Jerry ?la (peut/doit) / (peut/doit) la résoudre.*

Comme le montre l'exemple (22a), le pronom complément précède l'auxiliaire *avoir* (ce phénomène est connu sous le nom de *clitic climbing*). En revanche, en (22b), la phrase semble sensiblement plus acceptable lorsque le clitique apparaît sur le verbe enchâssé. La position de la négation nous fournit aussi une caractérisation de « semi-auxiliaires » de ces verbes :

- 23) a. *Jean n'a pas résolu l'équation*
b. *Jean ne peut/doit pas résoudre l'équation*
c. *Jean peut/doit ne pas résoudre l'équation*

La négation ne peut porter que sur l'ensemble AUX+Verbe ; en (23b) montre que, dans le cas des verbes modaux, la négation peut également porter sur le SVInf. Enfin, les verbes *pouvoir* et *devoir* sont très flexibles dans leur emplacement, ce qui les rapproche encore un peu plus de verbes ordinaires.

- 24) a. *Jean peut/doit avoir menti*
b. *Jean a pu/dû mentir*

3.2. Premiers diagnostics

Tenant de déterminer les relations structurelles qui relient un SV élidé à son site antécédent, certains linguistes (par exemple, H&S, 1976 ; Lobeck, 1995) ont établi pour l'anglais une série de tests que nous appliquons ci-dessous à l'ellipse modale du français.

3.2.1. Contrôle syntaxique

L'ellipse avec les verbes modaux en français demande un antécédent linguistique (soit dans la phrase précédente, soit dans le même contexte discursif), plutôt qu'un antécédent pragmatique :

- 25) [Contexte : *A est en train de lever une lourde caisse, alors que B le regarde*]
A à B : *Je ne suis pas sûr que tu pourrais # (le faire).*

L'assertion du locuteur A n'est acceptable, dans ce contexte, que lorsqu'elle est suivie par *le faire*. Certaines exceptions sont possibles, mais il s'agit là de cas très « conventionnalisés » :

- 26) a. [Contexte : *A tend un cadeau à B*]
B à A : *Comment as-tu pu ?*
b. [Contexte : *A gifle B*]
B à A : *Tu n'aurais pas dû.*

La preuve en est que de telles phrases deviennent sensiblement moins acceptables lorsqu'elles sont enchâssées ; par exemple :

- 27) [Contexte : (25)a]
B à A : *?# Je ne comprends pas comment tu as pu.*

3.2.2. Subordination et BAC

L'ellipse modale peut apparaître *avant* son antécédent, pourvu qu'elle soit gouvernée par cet antécédent (c.-à-d., qu'elle obéisse à la contrainte de *Backward Anaphora Constraint*, ou BAC⁸) :

- 28) a. *Si j'avais pu / dû, j'aurais travaillé toute la nuit.*
b. **Jerry a pu / dû, mais Kramer n'a pas pu / dû venir à la soirée.*

⁸ Principe selon lequel l'ellipse peut précéder, mais non « c-commander » son antécédent. Ce principe s'applique aussi aux pronoms.

L'ellipse modale en français : le cas de devoir et pouvoir

Notons que cette propriété est limitée, parmi la classe des anaphores de surface, à l'ellipse verbale :

- 30) **Bien que Joe une Porsche, Jerry a acheté une Saab.*
30) ?**Bien que Harry ne sache pas quand, il doit rencontrer Sally.*

Ainsi, dans le cas du Gapping (29) et du Sluicing (30), l'antécédent doit toujours gouverner *et* précéder linéairement le site elliptique.

3.2.3. Frontière phrastique

Une troisième caractéristique de l'ellipse verbale est illustrée par l'exemple suivant :

- 31) Glen Ford : *J'ai failli la tuer, tout à l'heure. J'aurais dû*
Gloria Grahame : *Vous n'auriez pas pu.*
[Fritz Lang, *Règlement de comptes*, 1953]

Cet exemple montre que le site elliptique et son antécédent ne se trouvent pas forcément dans la même phrase ; dit autrement, l'ellipse peut dépasser la frontière de la simple phrase.

3.2.4. Contraintes dites « d'îlots »

Une autre propriété de l'ellipse verbale, qui se vérifie pour l'ellipse modale du français, est celle d'être relativement peu sensible aux contraintes dites de « sous-jacence » (angl. *subjacency*) ou « d'îlots ». En particulier, un SV élidé peut être enchâssé dans une proposition relative –ceci, en violation apparente avec la contrainte du SN complexe de Ross⁹ :

- 32) *Personne n'a réussi son examen, pourtant je connais [quelqu'un qui aurait dû / pu].*

Bien qu'ils nous renseignent sur la distribution de l'ellipse modale du français, et qu'ils soulignent l'existence de propriétés communes avec la VPE anglaise, les diagnostics offerts ci-dessus ne permettent pas de déterminer avec certitude que les constructions que nous avons reprises sous le vocable d'ellipse modale constitue bel et bien un cas d'ellipse au sens strict. D'une certaine manière, ils ne nous fournissent que des conditions nécessaires. Ainsi, l'ensemble des propriétés relevées sont également associées à la NCA. Dans la section suivante, nous proposons une nouvelle batterie de tests, plus

⁹ CNPC (*Complex NP Constraint*), Ross (1967) par laquelle est prohibée l'extraction d'un constituant hors d'un SN contenant une proposition relative.

élaborés cette fois, visant à donner quelques raisons suffisantes pour traiter les exemples ci-dessus comme des cas d'ellipses.

3.3. Seconds diagnostics : VPE vs anaphore nulle

Déterminer si on est en présence d'une ellipse, dans le sens d'un matériel syntaxique/sémantique qui a été supprimée, ou d'une anaphore (nulle) n'est pas chose facile. Néanmoins, il semble exister au moins trois tests permettant de mettre au jour cette distinction. De manière générale, ces tests tendent tous à souligner la présence d'un constituant syntaxique dans la proposition cible. Ces tests nous permettront de distinguer l'ellipse modale à la fois de la NCA et des cas où le verbe modal est précédé par le pronom anaphorique *le* (cf. *le pouvoir/devoir*).

3.3.1. Recyclage d'un antécédent

Une différence fondamentale entre ellipse et anaphore (nulle) concerne la capacité de « recycler » un matériel absent dans l'antécédent. Comme le signalent Grinder & Postal (1971), seule l'ellipse verbale possède cette propriété :

- 33) ?*Laurent n'a pu rencontrer personne qui parlait Basque, mais Philippe a pu. Elle venait même de Bayonne.*
- 34) *Julie n'a pas dû s'acheter une nouvelle voiture, mais Paul a dû. Il l'a même choisie rose bonbon.*

Pour Grinder et Postal, l'ellipse verbale est une forme de *Identity of Sense Anaphora* (ISA), que l'on obtient lorsque l'anaphore récupère le contenu sémantique de l'antécédent, plutôt que son référent. Ces auteurs ressortent cette situation avec le cas de l'anaphore *do it* ; ils considèrent cette dernière comme une instance d'*Identity of Reference Anaphora* (ISA), où l'antécédent est rétabli en entier comme n'importe quel autre référent de discours. Dans le cas (33-34), le site elliptique semble capable de recycler un antécédent qui n'est pas présent dans la proposition source. Conformément à la prédiction de Grinder et Postal, cette possibilité n'est pas offerte aux instances où les cas où le SV est réalisé linguistiquement par un pronom ; c'est-à-dire, le cas de *do it* pour l'anglais :

- 35) *Laurent didn't meet anybody from Austin, but Philippe did (*it) : she was a lawyer.*

De façon plus intéressante pour notre propos, cette possibilité de recycler un antécédent semble prohibée dans les exemples mettant en jeu *le devoir/pouvoir* ; par exemple :

- 36) *Julie ne peut pas s'acheter une nouvelle voiture, mais Paul (*le) peut. Tel que je le connais, il va la choisir rose bonbon.*

Ainsi que dans les cas de NCA :

- 37) *Paul n'a osé interviewé personne qui venait de Corse, mais Marie, elle, a osé. ??Elle venait d'Ajaccio.*

3.3.2. Les constructions ACD

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut § 2 (cf. Abeillé, 1991), l'ellipse modale partage avec la VPE anglaise, le fait d'être licite dans les constructions relatives ; en particulier, dans les constructions où le SV élidé est contenu dans le SV antécédent. Nous répétons ci-dessous l'exemple donné plus haut en (20) :

- 38) Il a [_{SV} mangé tous les gâteaux qu'il a pu [_{SV} Ø]]

Ce phénomène est généralement appelé ACD, pour *Antecedent Contained Deletion*, et réfère à la capacité d'autoriser les configurations où l'ellipse est contenue dans son antécédent (cf. exemple (38)). On remarquera ici que l'ACD est prohibée avec les verbes permettant la NCA (39) et les formes *le pouvoir/devoir* (40) :

- 39) *?*Philippe a mangé tous les gâteaux qu'il a osé.*
40) **Philippe a mangé tous les gâteaux qu'il le pouvait*

3.3.3. Le Pseudo-gapping

Le dernier test est un peu moins direct, puisqu'il se fonde sur un exemple de Pseudo-Gapping :

- 41) *Alice ne peut pas s'acheter de jouets, mais [des livres] elle (*le) peut.*

Ce qu'il y a d'intéressant dans cet exemple, c'est d'abord qu'il montre qu'il existe bien en français des cas de Pseudo-Gapping ; fait qui, pour autant que nous sachions, n'a jamais été noté dans la littérature. En effet, le phénomène du Pseudo-Gapping est analysé par Lasnik (1995) comme un cas particulier de l'ellipse verbale ; en termes plus précis, il s'agirait d'une ellipse de laquelle on a extrait le SN objet. Notons qu'ici, le SN *des livres* semble avoir été extrait, non pas du SV élidé (comme c'est le cas en anglais), mais de la proposition toute entière. Si la thèse de Lasnik se révèle donc être juste, la capacité des verbes modaux à participer à des configurations de Pseudo-Gapping nous fournirait un argument de plus pour analyser les exemples français comme des cas d'ellipse verbale.

Les résultats des tests ci-dessus sont résumés dans le tableau suivant :

	Recyclage d'antécédent	ACD	Pseudo-gapping
VPE ANGLAIS	OUI	OUI	OUI
ELLIPSE MODALE	OUI	OUI	OUI
NCA	NON	NON	NON

TABLEAU-2 : Comparaison Ellipse modale / NCA en français

3.4. Questions ouvertes

En dépit des arguments donnés ci-dessus, il semble inadéquat d'assimiler intégralement le phénomène de l'ellipse modale du français à celui de la VPE anglaise. Ainsi, il reste une série de données problématiques. Tout d'abord, comme l'a montré Abeillé (1991 : 73-74), il semble que les configurations d'ACD soient difficiles, voire même agrammaticales, avec les syntagmes verbaux contenant deux compléments :

- 42) a. ?*Jean a donné des gâteaux aux filles à qui il a pu en donner¹⁰.
 b. *Jean a donné des gâteaux aux filles à qui il a pu.

On peut se demander, au vu de ce dernier cas, s'il y a véritablement ellipse du syntagme verbal, ou plutôt d'une projection intermédiaire du verbe. Ensuite, les possibilités d'extraction hors de SV élidé semblent assez réduites :

- 43) ?*Je connais les choses dont tu dois parler, mais pas celles dont tu ne dois pas.

Nous laissons ces deux problèmes pour des travaux futurs.

4. Déontique vs Epistémique

Notre objectif dans cette section est d'expliquer pourquoi des exemples tels que (8), répété ci-dessous (44) pour plus de lisibilité, sont inacceptables en français bien qu'ils soient acceptables en anglais (45) :

- 42) *Jerry doit être malade et Kramer doit aussi.
 43) Jerry must be sick and Kramer must, too.

¹⁰ Comme nous l'a suggéré un de nos relecteurs, l'exemple suivant, qui montre une structure un peu différente de (42) mais qui relève toujours de l'ACD, est sensiblement meilleur : *J'ai donné des gâteaux à qui j'ai pu.*

De manière intuitive, il apparaît que c'est le type de lecture recherchée ici par le verbe *devoir* qui pose problème. Aussi, il s'agit dans un premier temps de considérer les différents types de lecture possibles pour les verbes modaux du français.

4.1. Les modalités en français

Suivant la typologie de Palmer (2001), on peut résumer les deux significations fondamentales de *devoir* et *pouvoir* de la façon suivante :

	DEONTIQUE	EPISTEMIQUE
<i>Pouvoir</i>	Capacité Permission	Possibilité
<i>Devoir</i>	Obligation	Probabilité Nécessité (aléthique)

TABLEAU-3 : Interprétations de 'devoir' et 'pouvoir' en français

4.2. Pourquoi la distinction déontique VS épistémique est pertinente

Ce que nous souhaitons montrer ici est que la possibilité d'élider un SV après un verbe modal en français est déterminée, de manière quasi systématique, par le type de lecture qu'il instancie. Ce point est illustré par les exemples suivants :

- 46) a. **Capacité** : *Jerry peut résoudre l'énigme et Kramer peut aussi.*
 b. **Permission** : *J. peut venir à la soirée et K. peut aussi*
 c. **Obligation** : *J. doit faire ses devoirs et K. doit aussi*
- 47) a. **Possibilité** : **J. peut arriver d'un moment à l'autre et K. peut aussi.*
 b. **Probabilité** : **J. doit être malade et K. doit aussi.*
 c. **Nécessité** : **J. doit (absolument) venir et K. doit aussi.*

Comme le montrent les exemples ci-dessus, l'ellipse n'est autorisée que dans le cas où le verbe modal est entendu dans son interprétation déontique. Cette tendance est aussi bien observable au niveau phrastique, qu'au niveau discursif :

- 48) Lumir, avec un doux sourire. – *exécutez-le donc vous-même*
 Sichel. – *tout le monde le peut, pas moi. Et d'ailleurs je suis une femme.*
 Lumir. – *je ne peux pas non plus.*
 Sichel. – *c'est vrai.*
Il y a d'autres moyens. Je le connais, voici deux ans que je n'ai pas d'autre chose à faire que de le regarder. Il est vieux.

[P. Claudel, *Le pain dur*, 1918]

- 49) *Je ne vous comprends pas monsieur. Épicure a dit : ou Dieu veut empêcher le mal et ne le peut, ou il le peut et ne le veut, ou il ne le peut, ou il le veut et il le peut. S'il le veut et ne le peut, il est impuissant ; s'il le peut et ne le veut, il est pervers ; s'il ne le peut ni ne le veut, il est impuissant et pervers...*
[A. France, *Les Dieux ont soif*, 1912, p. 185]

L'exemple ci-dessous illustre cependant un contre-exemple à cette tendance d'interpréter de manière déontique le verbe modal élidé :

- 50) *Sa fille alors ?*
– *Mais oui...on le dirait pas. Elle a de l'allure tout de même, sa Florentine.*
– *Emmanuel sait ?*
– *Il doit. De toute façon, cela ne le rebuterait pas.*
[G. Roy, *Bonheur d'occasion*, 1945]

Comme l'a déjà signalé Kronning (1996 : 54-55), *devoir* constitue le focus de l'énoncé dans les fragments discursifs. Cette propriété est mise en lumière par les exemples (48)–(50), où l'ellipse modale comporte un élément focalisé. Lorsque la négation est associée à la valeur modale, telle que (48), il s'agit de la négation descriptive, cette dernière est également focalisable (cf. Nølke, 1994). Le rôle du focus est déterminant en ce qui concerne l'acceptation, dans certains contextes, du *le*-modal, comme il est montré dans (49).

Finalement, notons que lorsqu'un modal est potentiellement ambigu dans la proposition antécédente entre une lecture déontique et une lecture épistémique, une seconde proposition elliptique a l'effet de désambiguïser l'ensemble sous la lecture déontique :

- 51) *Jerry a pu venir à la soirée et Kramer a pu aussi.*

70

Ainsi, la phrase (51) ne peut être interprétée dans son entièreté que dans une lecture déontique, c'est-à-dire, la permission ou la capacité.

Les données présentées dans cette section suggèrent une forte corrélation entre le type de lecture exhibée par le verbe modal et la possibilité d'éliider son complément verbal : seule la lecture déontique autorise l'éliision. On peut se demander si la différence sémantique déontique/épistémique n'est pas directement encodée en termes syntaxiques. Cette question n'est pas vraiment nouvelle. Et certains auteurs (notamment Brennan, 1993) ont suggéré (pour l'anglais) la division suivante : les verbes modaux sont des verbes 'à montée (du sujet)' dans leur emploi épistémique, mais des verbes 'de contrôle' dans leur emploi déontique. Bien que séduisante, cette claire séparation n'est pas tenable face aux données empiriques. Ainsi, comme le notait déjà Kayne (1970 : 259-260), des sujets idiomatiques sont possibles avec une lecture déontique du verbe : *Assistance doit être portée aux victimes* ; ceci suggère que, même entendu sous sa lecture déontique, 'devoir'

ne peut être un verbe de contrôle. Suivant par là des travaux récents (p. ex. Bhatt, 1998 ; Wurmbrand, 1999 ; Heim et Von Stechow, 2001), nous traiterons ici les verbes modaux exclusivement comme des verbes à montée.

4.3. Ellipse et portée des quantifications

On remarquera également que l'ellipse du SV après un verbe modal semble avoir des conséquences en termes de quantification. Considérons la phrase suivante :

52) *Un linguiste peut venir à la soirée.*

Cette phrase est ambiguë à plusieurs égards. D'une part, il existe une ambiguïté entre la lecture déontique (permission) et épistémique (possibilité). Pour la suite de notre propos, on se focalisera uniquement sur la première de ces lectures. D'autre part, cette phrase est encore ambiguë de la manière suivante : ou bien, le quantificateur a le prédicat modal dans sa portée (lecture *de re*), ou bien c'est le prédicat modal qui a la portée la plus large (lecture *de dicto*). Les représentations LF correspondantes sont données ci-dessous :

- 53) a. $[_{IP} \text{ un linguiste } [_{VP} \text{ t peut t venir à la soirée}]] (\exists > \text{modal})$
b. $[_{IP} [_{VP} \text{ peut un linguiste venir à la soirée}]] (\text{modal} > \exists)$

Considérons maintenant la phrase coordonnée suivante, où le SV de la seconde proposition a été élidée :

54) *Un linguiste peut venir à la soirée et un logicien peut aussi.*

Cette phrase est interprétable de manière univoque : seule la lecture *de dicto* est possible pour les deux propositions ; c'est-à-dire, les deux SN sont tous deux interprétés dans la portée du prédicat modal¹¹.

4.4. Quelques implications

Les faits présentés dans cette section nous semblent avoir des répercussions notables sur l'étude des verbes modaux. D'une part, la forte corrélation observée entre le type de lecture (déontique vs épistémique) instancié par un verbe modal et le fait qu'il autorise ou non l'éllision de son complément verbal semble remettre en cause l'hypothèse, faite par Kratzer (1977), selon

¹¹ Le type de lecture ne constitue pas la seule condition pour favoriser l'ellipse modale. L'exemple suivant semble suggérer que la tournure passive empêche l'ellipse :

(i) **Les vaches doivent être rentrées à 18h et les moutons doivent aussi.*

laquelle la signification d'un verbe modal serait toujours établie de manière contextuelle, car dans les contextes élidées, la tendance des modaux *devoir* et *pouvoir* est par défaut de privilégier la valeur modal déontique, et ce, tant au niveau phrastique qu'au niveau discursif.

5. Quelques conclusions

Nous avons abordé dans ce travail le phénomène de l'ellipse en français, notamment la distribution des constructions elliptiques avec les verbes modaux *devoir* et *pouvoir*. Les résultats auxquels nous sommes arrivés sont : (i) l'ellipse modale avec les semi-auxiliaires est beaucoup plus proche de la VPE anglaise que d'un phénomène d'anaphore « zéro » (NCA). Contrairement à la NCA, l'ellipse modale partage avec la VPE certaines propriétés inhérentes à ce type d'ellipse de surface (par exemple, le recyclage de l'antécédent, ACD ou Pseudo-gapping). (ii) la possibilité d'élider un SV après un verbe modal en français est, à la différence de l'anglais, déterminée par le type de lecture du modal : seule la lecture déontique est compatible avec l'éliision du complément. (iii) lorsque l'antécédent est potentiellement ambigu entre une interprétation déontique et épistémique, l'ellipse modale lève l'ambiguïté, privilégiant la lecture déontique. (iv) l'éliision du SV sous un verbe modal semble restreindre les différentes portées normalement offertes dans les contextes modaux. (v) la corrélation entre le type de lecture et l'autorisation ou non de l'éliision d'un complément verbal remet en cause l'hypothèse selon laquelle la signification d'un verbe modal serait toujours établie en fonction du contexte. Il nous reste cependant à analyser de quelle façon le contexte intervient dans ce type de constructions. (vi) l'emballage informationnel de l'énoncé joue un rôle fondamental en ce qui concerne la possibilité d'éliision avec les verbes modaux. Certaines constructions deviennent acceptables si le verbe modal fonctionne en tant que *focus* de l'énoncé, autrement l'ellipse n'est pas autorisée.

Références bibliographiques

- Abeillé, A. (1991), *Une grammaire lexicalisée d'arbres adjoints pour le français*. Thèse de Doctorat de Linguistique, Université Paris 7.
- Asher, N. (1993), *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Kluwer.
- Bhatt, R. (1998), "Obligation and possession". MIT Working Papers in Linguistics 32, pp. 21-40.
- Brennan, V. (1993), *Root and Epistemic Modal Auxiliary Verbs*. Thèse de doctorat, University of Massachusetts, Amherst.
- Chao, W. (1988), *On Ellipsis*. Ph.D. Dissertation Thesis, Garland, New York.
- Edmonds (1978), 'The verbal complex V' V in French', in *Linguistic Inquiry* 9-2.

- Fox, D. (2000), *Economy and Semantic Interpretation*, Cambridge, Mass. MIT Press.
- Gardent, C. (1991), *Gapping and VP Ellipsis in a Unification-Based Grammar*. Ph.D. thesis, University of Edinburgh, Edinburgh.
- Grinder, J & Postal, P.M. (1971), 'Missing Antecedents', in *Linguistic Inquiry* 10, pp. 503-530.
- Hankamer & Sag (1984), « Toward a Theory of Anaphoric Processing ». in *Linguistics and Philosophy* 7, pp. 325-345.
- Hardt, D. (1992), 'An Algorithm for VP Ellipsis', in *Proceedings 30th Annual Meeting of the ACL*, pp. 9-14.
- Heim, I. & A. Kratzer (2000), *Semantics in Generative Grammar*, Oxford, Blackwell.
- Heim, I. et Von Stechow (2001), 'Advanced Semantics Lecture Notes', ms., MIT.
- Jackendoff, R. (1972), *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge University Press.
- Johnson, K. (1997), 'What VP Ellipsis Can Do, And What it Can't, But Not Why', Ms.
- Klein, I. (1987), 'VP Ellipsis in DR Theory', in J. Groenendijk, D. de Jongh, and M. Stokhof (eds), *Studies in Discourse Representation Theory and the Theory of Generalized Quantifiers*, ch. 7, pp. 161-187, Foris Publication, Dordrecht.
- Kratzer, A. (1977), 'What *must* and *can* Must and Can Mean, in *Linguistics and Philosophy* 13, pp. 337-355.
- Kronning, H (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*, Studia Romanica Upsaliensia 54, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.
- Lasnik, H (1995), 'A Note on Pseudogapping', in R. Pensalfini and H. Ura (eds.), *Papers on Minimalist Program*, pp. 143-164, MIT WPL, Cambridge.
- Lobeck, A. (1995), *Ellipsis*, Cambridge University Press, Cambridge, Mass.
- Miller, P. (1997), 'Auxiliary Verbs in Old and Middle French : A Diachronic Study of Substitutive *faire* and a Comparison with the Modern English Auxiliaries', in A. van Kemenade & N. Vincent (eds), *Parameters of Morphosyntactic Change*, Cambridge University Press, pp. 119-133.
- Napoli, D.J. (1985), 'Verb Phrase Ellipsis Deletion in English : A Base-Generated Analysis', in *Journal of Linguistics* 21, pp. 281-319.
- Nølke, H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris.
- Palmer, F. (2001), *Mood and Modality*, Cambridge University Press, Cambridge, Mass.
- Pollock, J.-Y. (1989), 'Verb movement, universal grammar, and the structure of IP', in *Linguistic Inquiry* 20, pp. 365-433.
- Potsdam, E. (1997), 'NegP and subjunctive complements in English', in *Linguistic Inquiry* 28, pp. 533-541.

Joan Busquets & Pascal Denis

- Ross, J.R. (1968), *Constraints on Variables in Syntax*, Bloomington, IULC.
- Sag & Hankamer (1976), 'Deep and Surface Anaphora', in *Linguistic Inquiry* 7-3, pp. 391-426.
- Zribi-Hertz, A. (1986), *Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et l'ellipse structurale*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris 8.
- Webber, B.L. (1979), *A Formal Approach to Discourse Anaphora*, Garland Publishing, London.
- Wurmbrand, S. (1999). 'Modal verbs must be raising verbs', in S. Bird, A. Carmie, J. P. Hangen et P. Norquest (eds), *Proceedings of WCCFL 18*, Somerville, Mass., Cascadia Press, pp. 599-612.